

Agence Nationale des Titres Sécurisés

Téléprocédure : Déclaration de cession

L'ESPACE VÉHICULE





- 1. Les démarches en cours sont présentées sous forme d'une liste.
- Pour effectuer une nouvelle demande, cliquer sur le menu déroulant puis sur « Ajouter une demande ».

DÉCLARATION DE CESSION



Agence Nationale des Titres Sécurisés

DÉCLARATION DE CESSION			
Pour commencer Identité de l'acquéreur	Déclaration de cession	Récapitulatif	Finalisation
			15 MN environ
Je souhaite déclarer la cession de	mon véhicule		
Cette démarche vous permet de déclarer la vente de votre véhicule (ou le don)	à un nouveau propriétaire (acquéreur). En s	avoir plus*	
Cette déclaration se déroule en deux étapes :			
* Etape 1 : Préparation des documents pour la vente du véhicule (ou le don) : - lors de cette étape, un code de cession est généré à fournir au nouveau propr - le certificat de cession cerfa 13754 (exemplaire n°1) est téléchargeable et est compléter votre démarche par la suite. En savoir plus	iétaire, à remplir avec le nouveau propriétaire. L'exe	emplaire qui vous est destiné (ver	ideur) vous permettra de
* Etape 2 : Déclarer en ligne la vente du véhicule (ou le don) à un nouveau prop	priétaire (acquéreur). En savoir plus		
La réglementation prévoit que la déclaration de la vente ou du don de votre véh ou transmis le code de cession au nouveau propriétaire (acquéreur), ce dernier	nicule intervienne dans les 15 jours suivant la r ne pourra pas mettre la carte grise (certifica	a transaction. Tant que vous n'ave t d'immatriculation) à son nom.	z pas validé cette étape 2
Lors de votre déclaration en ligne, vous obtenez un code de cession, à remettre d'immatriculation) du véhicule cédé : barrée, renseignée de la date et heure de	e à l'acquéreur au moment de la transaction. la vente (ou don), et signée.	Vous remettrez également la car	te grise (certificat
La réglementation prévoit que l'acquéreur dispose d'un délai d'un mois à compt	ter de la date de cession du véhicule pour m	ettre la carte grise (certificat d'imr	natriculation) à son nom.
Enfin, votre demande n'aboutira pas si une autre télédémarche est en cours su	r le véhicule.		
Pour connaître les cas non couverts par cette téléprocédure, rendez-vous sur c	ette page du site de l'ANTS.		
		1	
Je fais la démarche * POUR MOI-MÉME	POUR QUELQU'UN D'AUTRE		
Éléments nécessaires			
Numéro d'immatriculation * ZA-222-DW	?	2	
	REVENIR À L'ACCI	JEIL DÉMARR	ER LA PROCÉDURE

- 1. Pour déclarer la cession d'un véhicule, il faut renseigner:
 - L'initiateur de la demande
 - Le numéro d'immatriculation

2. Cliquer sur « Démarrer la procédure » pour commencer.

DÉCLARATION DE CESSION





- 1. Le système affiche le titulaire actuel.
- 2. Compléter les informations du nouvel acquéreur.
- 3. Cliquer sur « Poursuivre » pour continuer.

DÉCLARATION DE CESSION



des Titres Sécurisés



- 1. Le certificat de situation administrative est disponible en téléchargement. Attention : Il est impératif de le conserver.
- 2. Le code de cession est disponible à ce stade de la téléprocedure, et peut être utilisé pour effectuer la téléprocédure: Changement de titulaire.